A retourner en recommandé ou à déposer à :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MAYENNE
Service Economie et Agriculture durable
BP 23009- 53063 LAVAL CEDEX 9

DEMANDE PREALABLE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

FORMULAIRE DESTINE AUX DEMANDES D'EXPLOITATION A TITRE INDIVIDUEL

NOM et Prénom : _____ **Né(e) le :** !__!__! / !__!__! / !__!__!__!__!

Adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit : _____
Code postal : !__!__!__!__!__! Commune : _____
téléphone : !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!

Adresse du domicile (si différent) : Lieu-dit : _____
Code postal : !__!__!__!__!__! Commune : _____

téléphone : !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!

Nombre de salariés : !__!__! Temps de travail sur l'exploitation : !__!__!__!__!

N°PACAGE : !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!

Superficie exploitée avant la reprise : !__!__!__! Hectares !__!__! Ares

Les productions : - Surfaces primées : !__!__!__! ha !__!__! Ares (surfaces aidées)
(joindre la déclaration Dont surface en maïs ensilage aidée : !__!__!__! ha !__!__! Ares
PAC SURFACE - Cultures spécialisées : !__!__!__! ha !__!__! Ares
Surface 2 jaune) - Pommes de terre : !__!__!__! ha !__!__! Ares
- Autres (vergers, serres…) : !__!__!__! ha !__!__! Ares
- Surface Fourragère : !__!__!__! ha !__!__! Ares
Total : !__!__!__! ha !__!__! Ares

Les animaux : Compléter l'intercalaire Productions animales et autres

Moyens de production : - Référence laitière : !__!__!__!__!__!__!
- Droits à prime (PMTVA) : !__!__!__!
- Droits à prime (PCO) : !__!__!__!

Activités complémentaires : *(Autres activités sur l'exploitation)*

Précisez : accueil à la ferme, ferme-pédagogique, gîte rural, étang d'élevage piscicole, vente directe, petit gibier ou gros gibier…

PRECISIONS SUR LE PROJET : (si vous le jugez nécessaire)

LES BIENS OBJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER :

Nature des biens : Terres o Atelier de production hors sol o
Bâtiments d'habitation o Bâtiments d'exploitation o

Mode de transfert : - Promesse de vente ou d'achat o - Donation o - Bail o
- Y a t-il notification de congé: oui o non o

Si **oui** : congé pour reprise du propriétaire : oui o non o

Le congé fait-il l'objet d'une contestation devant le tribunal paritaire :oui o nono

Si **non** Résiliation de bail oui o non o Date de fin de bail : _____

Date de reprise : !__!__! / !__!__! / !__!__!__!__!

Désignation des biens :

Superficie	Références cadastrales et lieu-dit	Communes	Km /au siège d'exploitation	Km/à la parcelle la + proche
!__!__!__!ha !__!__! a				

Nom du propriétaire:
Adresse :
Lien de parenté avec le demandeur

Signature du propriétaire:

Superficie	Références cadastrales et lieu-dit	Communes		
!__!__!__!ha !__!__! a				

Nom du propriétaire:
Adresse :
Lien de parenté avec le demandeur : _____

Signature du propriétaire:

Superficie	Références cadastrales et lieu-dit	Communes		
!__!__!__!ha !__!__! a				

Nom du propriétaire:
Adresse :
Lien de parenté avec le demandeur : _____

Signature du propriétaire:

TOTAL de la demande (tous propriétaires confondus): !__!__!__!**ha** !__!__! **A**

- Sous quelle forme le ou les propriétaires ont-ils été informés du dépôt de la présente demande d'autorisation d'exploiter
- signature de la présente demande o
- courrier d'accord (joindre le courrier) o
- courrier recommandé avec accusé de réception (joindre l'AR et la copie du courrier) o

DECLARATION SUR L'HONNEUR : Le(s) demandeur(s) certifie(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Date et signature(s): Le _____

(tous les associés)

TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE AFIN DE LE COMPLETER

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EXPLOITATION DU CEDANT :

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le :!__!__! /!__!__! / !__!__!__!__!
Adresse : Lieu-dit : _____ Code postal : !__!__!__!__!__! Commune : _____
Situation familiale : Célibataire o Marié o Veuf o Divorcé o **(Joindre relevé MSA)**
Bénéficiaire d'un avantage vieillesse : oui o non o
Profession du conjoint : : _____
Lien de parenté avec le demandeur : _____

Superficie totale exploitée : !__!__!__! ha Superficie cédée pour cette demande : !__!__!__! ha
Superficie conservée : !__!__!__!Ha ***N°PACAGE :*** **!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!**
Référence laitière : !__!__!__!__!__!__! Laiterie : _____
Droits à prime : PMTVA : !__!__!__! - PCO : !__!__!__! Autres productions _____
Destination des terres cédées: - Location o - Vente o - Reprise par le propriétaire o
Indiquez, s'il y a lieu, les autres bénéficiaires de la cession de votre exploitation :

Prénom Nom	Adresse et Commune	Superficie cédée	Date de cession

Motif de la cession :
.....

Capacité et nature du (ou des) atelier(s) hors sol :
Destination du (ou des) atelier(s) hors sol : - Location o - Vente o - Reprise par le propriétaire o
Type des bâtiments transmis :_____ Capacité reprise(4) : !__!__!__!__!

Bâtiments d'exploitation : - Bâtiments cédés : oui o non o
Si oui, destination des bâtiments transmis : _____
Bâtiments d'habitation : - Bâtiments cédés : oui o non o
Si oui, destination des bâtiments transmis : _____

Date, Signature du cédant

L'exploitant antérieur est-il d'accord avec la reprise : oui o non o

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA MOTIVATION DE LA REPRISE

La reprise est elle motivée par :
- La création d'une société : oui o non o Date de création : !__!__! / !__!__! / !__!__!__!__!
-Le changement de statut de la société : oui o non o
Si oui, statut de la société : avant la reprise :_____ après la reprise : :_____
- Une expropriation : oui o non o
- Un congé pour reprise : oui o non o
Si oui, préciser les superficies concernées : !__!__!__! ha !__!__! a date d'effet : !__!__! / !__!__! / !__!__!__!__!
- l'installation en société d'un jeune agriculteur âgé de moins de 40 ans pouvant prétendre à l'octroi de la dotation à l'installation d'un jeune agriculteur : oui o non o Date d'installation :
- l'installation d'un agriculteur, d'un salarié d'exploitation agricole, ou d'un associé âgé de plus de 40 ans répondant aux conditions de capacité ou d'expérience professionnelle définies par les aides à l'installation : oui o non o
- l'agrandissement de l'exploitation oui o non o
- la reconstitution d'un agriculteur procédant à une mutation oui o non o
- une installation sans les aides oui o non o

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR

Situation familiale :Célibataire :o Marié(e) :o Veuf(ve):o Divorcé(e) :o Concubin :o Autres :o _____

Nombre d'enfants : !__!

Temps de travail sur l'exploitation : !__!__!__! %

Année de l'installation : !__!__!__!__! Le demandeur réalise-t-il une première installation : oui o non o

Si oui, précisez les points ci-après :

- Diplôme : - ingénieur ou équivalent o - BTA, BPREA, BEPA ou équivalent o

- BTS, DUT ou équivalent o - BPA, CAPA o

- Stage d'une durée de six mois effectué : oui o non o en cours o

(se terminant le :!__!__!/!__!__!/!__!__!__!__!)

- Durée d'activité professionnelle agricole : _____

- Le demandeur exerce-t-il ou exercera-t-il une activité rémunérée en dehors de sa profession d'agriculteur : oui o non o

Si oui, laquelle : _____ Préciser le temps consacré : _____

- Le demandeur détient-il des participations dans une société dont l'objet est agricole : oui o non o

Si oui,- indiquer la dénomination sociale de la ou les sociétés : _____

- indiquer le pourcentage de parts sociales détenues dans chaque société :

Société 1 : _____% Société 2 : _____% Société 3 : _____%

<u>Le conjoint du demandeur</u>

NOM : !_____! Prénom : !_____!

N°PACAGE : !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__! Né le : !__!__! / !__!__! / !__!__!__!__!

Le conjoint a-t-il une exploitation différente de celle du demandeur ? oui o non o

Si oui, quelle en est la superficie : !__!__!__! Ha Située sur la commune de : _____

Le conjoint a-t-il une autre profession ? oui o non o Si oui, laquelle ? _____

Temps de travail sur l'exploitation : !__!__!__! %

Cadre réservé à la DDAF :

NOM DU DEMANDEUR :

PRODUCTIONS ANIMALES

A compléter dans tous les cas, dés lors que vous avez une ou des productions animales sur

	Nombre d'animaux, de places ou de m² sur l'exploitation **le jour du dépôt de la demande**	Nombre d'animaux produits par an :	**Projet**
Atelier laitier (effectif)			
Vaches laitières			
Génisses de plus de 2 ans			
Génisses de 1 à 2 ans			
Génisses de - 1 an			
Atelier viande (effectif)			
Vaches allaitantes			
Génisses de plus de 2 ans			
Boeufs et taureaux plus de 2 ans			
Femelles de 1 à 2 ans			
Bœufs de 1 à 2 ans			
Taurillons			
Bovins viande de moins de 1 an (Génisses et Boeufs)			
Places Veaux de boucherie			
PORCINS			
Places truies et cochettes destinées à la reproduction *(monophase)*			
Places truies et cochettes destinées à la reproduction *(biphase)*			
Places de porc charcutier, verrat ou réforme *(monophase)*			
Places de porc charcutier verrat ou réforme *avec biphase*			
Places de porcelets post-sevrage *(monophase)*			
Places de porcelets post-sevrage *avec biphase*			
DIVERS			
Nombre de cages Lapines mères			
Nombre de places Lapins engraissement			

	Nombre d'animaux, de places ou de m² sur l'exploitation **le jour du dépôt de la demande**	**Projet**
VOLAILLES		
Places de Poules pondeuses ou reproductrices *préciser rammassage automatique ou manuel*		
Places de Poulettes		
Surface bâtiment(s) Volailles de chair standard en m²		
Surface bâtiment(s) Volailles de Chair Label ou bio en m²		
Surface bâtiment(s) Canards à rôtir en m²		
Surface bâtiment(s) Canards à gaver en m² ET nombre de têtes par an		
Places Dindes et dindons		
Places de Pintades		
Places d'Oies		
Places de Pigeons, Cailles		
OVINS - CAPRINS (effectif)		
Brebis mères ou chèvres ou béliers		
Agnelles ou chevrettes		
Agneaux ou chevreaux engraissés		
EQUINS (effectif)		
Chevaux		
Chevaux traits		
Juments seules		
Juments seules (trait) ou juments suitées		
Juments suitées (trait)		
Poulains 6 mois - 1 an		
Poulains 6 mois - 1 an (trait)		
Poulains 1 - 2 ans		
Poulains 1 - 2ans (trait)		
Anes, Mulets, Bardots		

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTICE

d'utilisation du formulaire de demande d'autorisation d'exploiter

Sont soumis à autorisation préalable d'exploiter : *(Art. L 331-2 du code rural)*

1 – Les installations, agrandissements ou réunions d'exploitations agricoles, lorsque la surface cumulée de l'ensemble exploité par une même personne physique ou morale excède 1 UR soit 36 ha(1) ou 46 ha(2).

2 – Les installations, agrandissements ou réunions d'exploitations agricoles qui ont pour conséquence :

- de supprimer une exploitation agricole d'une superficie au moins égale à 1/2 de l'unité de référence (1) et (2), ou de ramener la surface d'une exploitation au-dessous de ce seuil ;
- de priver une exploitation agricole d'un bâtiment essentiel à son fonctionnement sauf s'il est reconstruit ou remplacé.

3 – Les installations, agrandissements ou réunions d'exploitations agricoles au bénéfice de personnes physiques ou de personnes morales, dont l'un des membres ne remplit pas les conditions de capacité ou d'expérience professionnelle requises, ou a atteint l'âge requis pour bénéficier d'un avantage de vieillesse agricole.

4 – Les agrandissements ou réunions d'exploitations agricoles pour des biens dont la distance par rapport au siège d'exploitation du demandeur est supérieure à 8 km.

5 – Les créations ou extensions de capacité des ateliers hors-sol au delà d'un seuil de production fixé par décret.

Les seuils de contrôle sont fixés pour les productions suivantes à :

- au delà de 750 places de truies pour un élevage naisseur, 230 places de truies pour un élevage naisseur engraisseur et 2 000 emplacements de porcs pour un élevage engraisseur;
- au delà de 15 000 places de poule pondeuses, en batterie ou au sol, pour la production d'œufs à consommer ;
- au delà de 36 000 têtes par an pour la production de canards à gaver ;
- au delà de 1000 places pour le gavage de palmipèdes gras ;
- au delà de 800 m² pour les volailles de chair standard (poulets, dindes, pintades) ;
- au delà de 350 m² pour les poulets label et volailles issues de l'agriculture biologique ;
- au delà de 700 m² pour les canards maigres.

6 – Les opérations réalisées par la SAFER ayant pour conséquence soit :

- la suppression d'une unité économique égale ou supérieure à 1/2 unité de référence
- l'agrandissement par attribution d'un bien préempté par la SAFER d'une exploitation dont la surface totale après cette cession excède 2 fois l'unité de référence.

LISTE DES PIECES ET DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE:

o Justificatif des envois de lettre et photocopie aux propriétaires et au fermier en place les informant du dépôt d'une demande s'ils refusent d'apposer leur signature sur la demande.
o Matrice cadastrale (titre de propriété) ou relevé MSA du cédant et fermier en place
o Relevé M.S.A.du demandeur
o Avis d'imposition, si vous êtes pluriactif
o.copie des diplômes du demandeur

(1) l'unité de référence est de 36 ha dans les cantons de : Argentré, Ambrières-les-Vallées, Chailland, Château-Gontier Ouest y compris commune de Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Ernée, Gorron, Landivy, Lassay-les-Châteaux, Laval (tous cantons), Loiron, Mayenne Ouest y compris commune de Mayenne, St-Aignan-sur-Roé, St Berthevin.
(2) l'unité de référence est de 46 ha dans les cantons de : Bais, Bierné, Château-Gontier Est sauf commune de Château-Gontier, Couptrain, Evron, Grez-en-Bouère, Le Horps – Mayenne-Est, sauf commune de Mayenne, Meslay-du-Maine, Montsurs, Pré en Pail, Ste Suzanne, Villaines-la-Juhel.

Ordre de priorités des candidatures
défini à l'article 6 de l'arrêté préfectoral 17 décembre 2009
du Schéma Directeur départemental des structures agricoles de la Mayenne

En cas de demandes concurrentes les autorisations sont délivrées selon l'ordre de priorité suivant :

1) Réinstallation ou compensation d'un agriculteur exproprié ou évincé de toute ou partie de son exploitation quand l'opération remet en cause la viabilité de l'exploitation.
2) 2) Installation d'un jeune agriculteur à temps plein bénéficiaire de la dotation à l'installation où il est constaté que l'Unité de Référence Temps n'est pas atteinte.

Cette autorisation d'exploiter sera accordée à titre individuel, sous réserve que le bénéficiaire n'intègre pas une société avant un délai de 3 ans.

3) Agrandissement ou réunion d'exploitations où l'Unité de Référence Temps n'est pas atteinte.
4) Installation d'un jeune agriculteur à temps plein bénéficiaire de la dotation à l'installation lorsque l'Unité de Référence Temps est atteinte.
5) Agrandissement d'une exploitation dont l'Unité de Référence Temps est atteinte.
6) Autres opérations

Sera considérée comme un agrandissement toute reprise de terres y compris les terres reprises lors de l'installation en sus de celles exploitées par le cédant.

Unité de référence temps

L'unité de référence en temps de travail (définie par arrêté préfectoral N°201123-0001 du 13 mai 2011) est l'outil permettant de situer les candidatures les unes par rapport aux autres. Elle est le moyen utilisé, pour déterminer la dimension de l'exploitation au travers du temps de travail par actif. L'unité de temps de travail par actif est évalué à l'aide d'un barème d'équivalence.

Le temps de travail par actif familial de moins de 58 ans est exprimé par rapport à l'unité de référence temps (URT) correspondant à un temps complet évalué à 2 200 h de travail par an. La situation par rapport à l'URT est appréciée en fonction du système d'exploitation et du nombre d'actifs avant reprise en cas d'agrandissement ou d'installation.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré. Le délai de 4 mois dont dispose la Préfete pour statuer sur votre demande ne débutera qu'à la date d'enregistrement du dossier complet.